

HANDI'CONDUITE

Les enseignants de l'auto-école sont formés pour les personnes ayant un trouble cognitif type dyslexie, pour les personnes sourdes et muettes.

L'auto-école se charge de prendre RDV pour l'examen théorique général DYS ainsi que du trajet jusqu'au centre d'examen.

Pour les personnes souffrant d'un handicap nécessitant un véhicule aménagé, nous vous conseillons de vous rapprocher de CEREMH.

Pour toute information, notre référent handicap TOURNIER Fiona vous aidera à trouver les solutions adaptées.

